

Réf: Dossier N° : 57662

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NELSON CLUB-PRIVE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES DE
LA PHARMACIE RUE MINISTRE, 22 BP 712 ABIDJAN 22**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NELSON CLUB-PRIVE » .

Objet: le commerce général, la distribution; la prestation de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES DE LA PHARMACIE RUE MINISTRE, 22 BP 712 ABIDJAN 22

GERANT: Monsieur VAKOU FOUNGBE MEIN N'WOUNGBE SERGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31428 du 03/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27901 du 03/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

